

CFF, contrôle des installations électriques d'installations ferroviaires

Temps de réalisation

01.01.2011 –
31.12.2014

Maître d'ouvrage

CFF

Contrôle d'installation sur les installations ferroviaires
Gares, champs de voies ferrées, tunnels et immeubles des CFF

Prestations:

- Contrôles périodiques des installations des tunnels tous les cinq ans
- Contrôles périodiques des installations ferroviaires tous les dix ans
- Contrôles de réception pour les nouvelles installations
- Seules les sociétés de contrôle accréditées sont autorisées à effectuer les contrôles.

Type de construction

Gare

Contenu de la livraison

Volume de construction (MCHF)

Participation ETAVIS: 0.07
p.a.

Outre les exigences qu'il faut toujours porter des vêtements de sécurité et travailler à deux sur les champs de voies ferrées, ce mandat présente les particularités techniques liées aux types spéciaux de réseaux et de protection (réseau TT-CFF et mesures de mise à la terre particulières, terre ferroviaire).

Les contrôles dans les tunnels peuvent seulement être effectués de nuit, en fermant le tronçon de voie correspondant. Les tunnels les plus anciens sont même si étroits qu'il est impossible de marcher le long des voies.

Service d'inspection (type A) pour les contrôles effectués conformément à l'OIBT et la NIBT:

ETAVIS Services AG
Service d'inspection
Wienstrasse 1
CH-4142 Münchenstein

Numéro d'accréditation SIS 111

